

Communiqué à la presse  
12 mai 2020

## Déconfinez vos vélos !

À l'heure du déconfinement progressif, les déplacements vont être de plus en plus nombreux. Un usage massif de la voiture individuelle risque de générer des phénomènes de congestion importants en heure de pointe et les transports publics peuvent être source d'inquiétude.

> Le vélo est le mode de déplacement à privilégier en cette période ! Il permet de respecter autant les mesures sanitaires de distanciation que l'environnement, pour les trajets courts du quotidien, en ville et dans les villages.



C'est pour encourager l'usage du vélo que la plateforme [www.coupdepoucevelo.fr](http://www.coupdepoucevelo.fr) a été activée le 11 mai 2020. Elle permet à chacun de bénéficier du plan de 20 millions d'euros lancé par le gouvernement pour faciliter la pratique du vélo. Parmi les mesures décidées, **une remise de 50€ est offerte à tous les particuliers pour la remise en état d'un vélo au sein du réseau des réparateurs référencés sur cette plateforme.**

**Le Parc naturel régional du Luberon (porteur du programme LUBERON LABO VÉLO voir ci-dessous) et l'association Vélo Loisir Provence (partenaire historique du Parc et animateur du réseau Accueil Vélo) encouragent tous les habitants à se saisir de cette opportunité et les réparateurs vélo du territoire à intégrer ce dispositif !**

La liste des réparateurs agréés est consultable sur le site [www.coupdepoucevelo.fr](http://www.coupdepoucevelo.fr) via une carte interactive. Elle est susceptible d'évoluer si de nouveaux magasins font la demande d'être référencés.

### La remise vélo de 50€ : comment ça marche ?

Les réparations financées doivent être liées à la remise en état du vélo (changement de pneus, remise en état des freins, changement du câble de dérailleur...). Les accessoires de sécurité (casque...) ou les réparations liées à l'esthétique et au confort ne sont pas éligibles. La TVA reste à la charge du particulier.

Exemple 1 : Je souhaite changer le cadre de mon vélo.

- Exemple de prix : 150 € TTC pour la prestation tout compris (pièce + main d'œuvre) soit 125 € HT + 25 € TVA
- Réduction grâce à la prime coup de pouce vélo: 50 €
- A payer après réduction : 75€ HT+ 25 € TVA soit au total 100 € TTC

Cette prime n'est valable qu'une seule fois chez un réparateur affilié « Coup de Pouce Vélo Réparation » du 11 mai et jusqu'au 31 décembre 2020.

Le coup de pouce vélo est porté par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) avec le soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Egalement, pour les particuliers souhaitant un accompagnement à l'usage du vélo, une **séance de 1h ou**

**2h en petit groupe (3 personnes)** est prise en charge si la formation est dispensée par une **monitrice ou un moniteur agréé(e)**. Cet accompagnement peut prendre différentes formes selon les besoins : prise en main du vélo, circulation en ville, choix d'un antivol adapté, notions d'auto-réparation...

**La plateforme d'inscriptions pour les professionnels sera ouverte à partir du 13 mai** et le grand public prendra connaissance de carte interactive présentant les vélo-écoles affiliées dès le 18 mai.

[Visualiser la démarche en un seul coup d'œil.](#)

### **En savoir + sur le programme LUBERON LABO VÉLO**

**Avec le projet LUBERON LABO VÉLO, le Parc naturel régional du Luberon a été lauréat de l'appel à projets de l'Ademe « Vélo & Territoires » en 2019. L'objectif : développer la pratique du vélo au quotidien, en tant que mode de déplacement à part entière (aller au travail, aller à l'école, faire ses courses, etc.)**

En partenariat avec 5 intercommunalités et 7 villes de son territoire et avec le soutien de l'Ademe, le Parc du Luberon propose :

- d'harmoniser les connaissances en matière de déplacements à vélo,
- d'établir une feuille de route commune pour aménager des infrastructures cyclables,
- de mettre en place de nouveaux services liés à la pratique du vélo.

Ceci concerne les secteurs les plus habités, où se concentrent les activités, et là où l'utilisation du vélo peut être privilégiée.

LUBERON LABO VÉLO vise à élaborer une politique cyclable et à accompagner les collectivités partenaires dans l'identification des aménagements. Il consistera ensuite à solliciter des financements pour mettre en œuvre ces actions, en particulier pour réaliser les travaux.



## Une autre vie s'invente ici

**Contacts Parc naturel régional du Luberon**

**Transition énergétique et Mobilité : Matthieu Camps et Nicolas Amblard**

06 23 86 42 83 – [matthieu.camps@parcduluberon.fr](mailto:matthieu.camps@parcduluberon.fr) – [nicolas.amblard@parcduluberon.fr](mailto:nicolas.amblard@parcduluberon.fr)

Presse : Solgne Louis – 06 86 17 47 47 – [solgne.louis@parcduluberon.fr](mailto:solgne.louis@parcduluberon.fr)

**Contact Vélo Loisir Provence – [www.veloloisirprovence.com](http://www.veloloisirprovence.com)**

**Directrice : Sylvie Palpant – 06 88 90 00 52 – [s.palpant@orange.fr](mailto:s.palpant@orange.fr)**